

Officier chef de quart passerelle

NP-3 Droit

Durée : 1 h 30 min

1^{re} QUESTION (valeur = 7)

1 (valeur = 3)

Décrire les juridictions de l'ordre administratif en France.

2 (valeur = 2)

Lister les textes composants le bloc de constitutionnalité.

3 (valeur = 2)

Expliquer les différences entre une administration décentralisée et une administration déconcentrée.

2^e QUESTION (valeur = 3)

Donner la signification de l'acronyme SGMer, puis en expliquer les objectifs et les fonctions en précisant qui est l'autorité responsable.

3^e QUESTION (valeur = 4)

1 (valeur = 2)

Expliquer la composition et le rôle du Conseil Européen.

Tourner la page

Page 1 sur 3

2 (valeur = 1)

Définir ce qu'est une « directive » en droit de l'Union Européenne et comment elle peut s'appliquer en droit français.

3 (valeur = 1)

Définir ce qu'est un « règlement » en droit de l'Union Européenne et comment elle peut s'appliquer en droit français.

4^e QUESTION (valeur = 6)

1 (valeur = 3)

Expliquer les prérogatives de puissance publique du Capitaine.

2 (valeur = 1,5)

Donner la signification de l'acronyme STCW puis en expliquer succinctement ses objectifs, son contenu ainsi que celui de ses amendements.

3 (valeur = 1,5)

Donner la signification de l'acronyme MLC 2006 puis en expliquer succinctement son contenu et ses objectifs.

Nota :

Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence. De même, si cela le (la) conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il (elle) doit la (ou les) mentionner explicitement.

La copie rendue ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, il convient de s'abstenir de signer ou d'identifier le document.